

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 17-370-1927 portant convocation des membres de la commission de classement chargée d'établir le tableau d'avancement supplémentaire du 2e semestre 1927.

n° 17-370-1927

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
27 septembre 1927

Numéro JO
n° 370 du 30/09/1927

Date du numéro
30 septembre 1927

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur: Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu l'arrêté du 29 juin 1925 portant modification aux arrêtés organiques concernant les cadres locaux en ce qui touche les commissions de: classement

Vu le départ en congé de M, le trésorier-payeur: Vu les propositions d'avancement dont ont été l'objet certains agents des cadres locaux,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— La commission prévue par l'arrêté du 29 juin 1925 précité se réunira le 29 septembre sur la convocation de son président, à l'effet. l'examiner les titres à avancement des agents des cadres locaux et d'établir S'il y a lieu un tableau d'avancement supplémentaire pour le second semestre 1927.

Art. 2

— M. le chef du service des P.T. T. est nommé membre de ladite commission en remplacement du trésorier-payeur actuellement en congé. M. Philibert, est désigné pour faire partie de la même commission en qualité de chef des bureaux du secrétariat général ad hoc.

Art. 3

Le présent arrêté sera enregistré, publié partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie .

CHAPon-BaissAc.